
LA GRACE D'UN CONCILE : 1962-2012

1. Historique 2. L'esprit du concile 3. Des personnages 4. Les travaux et les avancées théologiques et pastorales majeures 5. Cinquante ans après : comment pouvons-nous mieux nous approprier le concile ?

INTRODUCTION

Le 11 octobre 1962, le Pape Jean XXIII présidait l'ouverture du Concile Vatican II. Cinquante ans, c'est un anniversaire qui compte, une étape de transmission importante pour les générations qui montent. Parmi nous, beaucoup n'étaient pas nés et reçoivent Vatican II comme un héritage du siècle précédent. D'autres se souviennent de cet événement dont enfants ils ne mesuraient pas bien les enjeux. Les plus âgés l'ont vécu en direct par les journaux et la télévision. De Lyon, le Père Henri Denis alors jeune prêtre, accompagna le Cardinal Gerlier et il eut l'honneur et la joie de participer lui-même aux quatre sessions. Associé dès la deuxième session à la préparation du décret sur la vie des prêtres, *Presbyterorum ordinis*, il nous a laissé un beau témoignage de l'effervescence qui régnait non seulement à Rome, mais dans tous les diocèses, sur tous les continents. Cette présentation voudrait simplement rappeler quelques traits marquants du vingt-et-unième concile œcuménique, « *boussole sûre pour l'avenir* », dont nous recevons des textes « *qui ne perdent rien de leur valeur ni de leur éclat* » selon les mots de Jean Paul II rappelés par Benoît XVI lors de la proclamation de l'année de la foi. « *Il est [donc] nécessaire qu'ils soient lus de manière appropriée, qu'ils soient connus et assimilés comme des textes qualifiés et normatifs du Magistère à l'intérieur de la tradition de l'Eglise* »¹.

1. HISTORIQUE

1. Le vingt-et-unième concile de l'Eglise

Comme l'étymologie du mot *concilium* le suggère, un concile est une convocation générale des évêques autour du Souverain Pontife, lui-même évêque de Rome. C'est toujours un moment d'exception dans la vie de l'Eglise, requis par l'urgence d'une situation ou la gravité d'une question. Mais un tel moment relève aussi de la nature même de l'Eglise qui est synodale² : depuis l'assemblée de Jérusalem, les disciples du Ressuscité ont toujours pris ensemble les décisions les plus importantes, celles qui concernent l'unité du témoignage rendu au Christ dans le monde. Ainsi, par la décision d'ouvrir l'Eglise aux païens après le témoignage de Paul et Barnabé (Actes 15, 1-35), l'assemblée de Jérusalem peut être considérée comme la première assemblée synodale décisive pour porter l'évangile en tout lieu, à tout homme, figure inaugurale de la catholicité. C'est d'ailleurs à cette assemblée de Jérusalem que Jean XXIII se réfère lorsqu'il annonce l'ouverture de la phase préparatoire du Concile et appelle de ses vœux une « nouvelle Pentecôte » sur l'Eglise. Vatican II s'inscrit dans la longue histoire conciliaire de l'Eglise, mais cette référence à Pentecôte marque d'emblée le désir de renouveau dans l'acte même de réception de la tradition par un retour à l'unique source des Ecritures, le Christ.

¹ Motu proprio de Benoît XVI, *Porta fidei*, Rome, 11 octobre 2011

² *Syn odos* signifie : se mettre en chemin ensemble.

Parmi les vingt et un conciles « œcuméniques³ », les quatre premiers conciles des quatrième et cinquième siècles – Nicée, Constantinople, Ephèse et Chalcédoine – sont peut-être les plus importants puisqu'ils ont façonné le langage de la foi « indivise » : le credo de Nicée-Constantinople est toujours proclamé par les Eglises séparées depuis les deux grands schismes de 1054 et de la Réforme ; il est notre patrimoine commun, le socle théologique du dialogue œcuménique. Bien plus tard, après la Réforme de Luther, le concile de Trente approfondit la théologie catholique des sacrements à partir des Ecritures, met en lumière la fécondité de la tradition depuis les Apôtres et offre à l'Eglise les conditions d'une réforme pastorale attendue depuis longtemps. Enfin, le plus bref sans doute de tous les conciles, Vatican I, interrompu par la déclaration de guerre de 1870 et reporté sine die, a produit deux Constitutions, l'une sur l'infaillibilité pontificale, l'autre sur le rapport entre foi et raison.

2. L'annonce et la préparation du Concile :

Le 25 janvier 1959, lors de la célébration de la clôture de la semaine pour l'unité des chrétiens, le pape Jean XXIII élu en 1958 annonce son intention de réunir un synode du diocèse de Rome dont il est l'évêque, de réformer le Droit de l'Eglise et de convoquer un concile. Le pape exprime son désir *d'ouvrir les fenêtres* pour que le monde et l'Eglise catholique puissent mieux se connaître et qu'elle opère *l'aggiornamento* – mise à jour – de son Droit, et partant, le renouvellement profond de ses pratiques. La phase préparatoire s'ouvre à Pentecôte : les évêques, les congrégations romaines et les universités catholiques sont priés d'envoyer leurs conseils et leurs vœux, afin de délimiter les sujets à débattre. Quelque 2150 réponses parviennent en une année et donnent l'ampleur des thèmes attendus : le rôle des évêques et celui des laïcs, notamment de l'Action catholique, la condamnation du marxisme, de l'athéisme, l'unité des chrétiens, la famille, la pauvreté... A côté de cette vaste consultation, 10 congrégations romaines élaborent des schémas préparatoires dont beaucoup ne seront pas retenus. Les Eglises séparées sont invitées à envoyer des observateurs au concile, du moins celles que cela ne mettra pas en danger (comme les orthodoxes russes qui ne pourront venir).

Le 25 décembre 1961, le concile est officiellement convoqué par la bulle d'indiction "*Humanae salutis*". La visée missionnaire est claire : si « *l'Epouse du Christ se montre dans toute sa splendeur d'éducatrice de la vérité et de ministre du salut* », « *ce qui lui est demandé maintenant, c'est d'infuser les énergies éternelles, vivifiantes et divines de l'Evangile dans les veines du monde moderne*⁴ ». Le Concile ne sera pas un concile de définitions dogmatiques ; il exercera la fonction prophétique et pastorale du Magistère extraordinaire « pour la gloire de Dieu et le salut du monde ».

Entre le premier concile du Vatican et Vatican II, il y a presque un siècle. Malgré les conflits mondiaux, c'est une période féconde, un temps de labeur incessant dans l'Eglise et d'attention à la vie du monde : Doctrine sociale de l'Eglise, Action catholique, accompagnement des jeunes Eglises et de leur clergé, réforme liturgique, essor des sciences bibliques, études patristiques, renaissance du catéchuménat, amitiés judéo chrétiennes et rencontres œcuméniques. C'est une Eglise catholique bien vivante qui répond à l'invitation du pape Jean XXIII !

2. L'ESPRIT DU CONCILE : L'EGLISE A LA RENCONTRE DE « CE MONDE VASTE ET COMPLIQUE »

³ Œcuménique indique la présence des évêques du monde entier. Le Concile Vatican II mérite doublement ce qualificatif concernant aujourd'hui les relations avec les autres Eglises, puisque des chrétiens séparés furent aussi invités en tant qu'observateurs et amis

⁴ Bulle d'indiction *Humanae salutis* du Pape Jean XXIII pour la convocation du Concile, le 25 janvier 1961.

Lorsque les 2381 pères conciliaires entrent dans la Basilique Saint Pierre, c'est le monde qui est présent à Rome. Les évêques et des experts de tous les continents se rencontrent, et à travers eux, des chrétiens de toutes cultures. Et puisque les pères conciliaires rentrent chez eux entre les quatre sessions qui se déroulent entre 1962 et 1965, les échanges avec les diocèses et avec la société sont permanents. Le concile est donc en relation directe avec le monde, et le monde est loin d'être indifférent à ce qui se passe à Rome. Au pire moment de la guerre froide, en 1962, le président Krouchtchev affirme avoir lu attentivement la première encyclique de Jean XXIII *Pacem in terris*. Tous attendaient un message fort qui donnât des raisons d'espérer dans une période particulièrement dangereuse : Bloc de l'Est, fracture entre les pays riches et les nations en développement en proie à l'instabilité politique et la pauvreté, armes de destruction massive, Eglises persécutées en Asie et au Moyen-Orient, crise occidentale du sens de la vie.

Vatican II eut donc lieu dans une phase de la vie du monde à la fois critique et en attente d'une bonne nouvelle. Comme à Jérusalem, la continuité de la Tradition ne pouvait être convoquée seule pour affronter les défis actuels de l'éclatement des cultures et de l'angoisse des peuples. Les Pères conciliaires, évêques de tous pays, apportaient avec eux le cri du monde. Aussi, « *les joies et les espoirs, les souffrances et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout*⁵ » furent accueillis par l'Eglise comme le Sauveur accueillait lui-même les foules en se sentant « pris aux entrailles » ; ce que le Pape Paul VI traduit ainsi : « *la vieille histoire du Samaritain a été le modèle de la spiritualité du Concile. Une sympathie sans bornes l'a envahi tout entier* ». ⁶

L'heure n'était pas aux anathèmes. Il s'agissait d'abord de fortifier la foi des baptisés, de stimuler leur amour de l'Eglise, leur courage et leur zèle missionnaire. Il s'agissait également de se mettre à l'écoute de l'Esprit pour déceler dans « ce monde compliqué », les pierres d'attente de l'évangile. Le message que le Concile adresse à tous les hommes le 20 octobre 1962, donne l'axe de ce que sera son travail : « *A tous les hommes, à toutes les nations, nous voulons adresser un message de salut, d'amour et de paix que le Christ Jésus, Fils du Dieu vivant a apporté au monde et confié à son Eglise*⁷ ». Avec l'approfondissement du mystère de l'Eglise, la visée missionnaire du Concile porte donc comme son but l'ensemble de ses travaux, accueil de la Révélation, approfondissement du mystère de l'Eglise, renouvellement de la liturgie, unité des chrétiens, service de l'humanité. Le message de clôture le confirme : « *De notre longue méditation sur le Christ et sur son Eglise doit jaillir en cet instant une première parole annonciatrice de paix et de salut pour les multitudes en attente*⁸ ».

3. DES PERSONNALITES QUI ONT MARQUE LE CONCILE

Deux papes : Jean XXIII et Paul VI

Le concile doit beaucoup à la figure des deux papes qui l'ont présidé. La simplicité de relation, le sens diplomatique et la profonde liberté de Jean XXIII ont contribué à faire du Concile un moment d'ouverture et de dialogue tel qu'il ne s'en était pas produit depuis longtemps à une telle échelle. De celui qui fut appelé « le bon pape Jean », un premier trait peut être souligné qui éclaire ce qui sera une ligne de force du Concile et de la suite : sa bienveillance à l'égard du monde juif. Nonce en Bulgarie, Mgr Roncalli avait publiquement désapprouvé la déportation de 25000 juifs à Sofia et une profonde estime l'avait lié avec le grand Rabbine Alexandre Safran, l'un

⁵ Premiers mots de la Constitution pastorale *Gaudium et spes*, ou « l'Eglise dans le monde de ce temps ».

⁶ DC n° 462, 2 janvier 1966, col 62-63.

⁷ Message du Concile à tous les hommes, 20 octobre 1962. Texte établi par la DC d'après la traduction du Bureau de presse du Concile.

⁸ Message du Concile lors de la clôture le 8 décembre 1965. Texte français publié par l'*Osservatore romano* de 10 décembre 1965.

des protagonistes de la Conférence de Seeligsberg⁹. Lors d'une audience privée en 1960, l'historien juif Jules Isaac lui demanda si les juifs pouvaient nourrir quelque espoir, Jean XXIII lui répondit : « *vous avez droit à davantage que de l'espérance* ». Il avait déjà montré sa détermination pour le rapprochement entre juifs et chrétiens par l'abrogation du terme *perfidis* (en fait incroyants) de la mention des juifs dans la prière universelle du Vendredi Saint dès 1959.

Le pape Paul VI est élu en 1963. Lors de son discours d'ouverture de la deuxième session, il confie au Concile la quadruple tâche de donner *une définition plus profonde de l'Eglise* et du rôle des évêques, de *rénover l'Eglise dans ses fonctionnements internes*, de *travailler à l'unité entre les chrétiens* et de *relancer le dialogue avec le monde*.

Sa formation et sa culture l'avaient depuis toujours mis en contact avec la société civile et le politique. Au Vatican où il était resté trente ans au service de Pie XII avant de devenir archevêque de Milan, Mgr Montini avait eu l'occasion de recevoir la plupart des grands théologiens dont les Pères Congar et De Lubac. Il avait aussi noué des relations suivies avec Roger Schütz et Max Thurian de la communauté de Taizé. Avec Paul VI, l'Eglise entre résolument en dialogue avec le monde, avec les frères chrétiens séparés et avec les religions, comme il l'expose dans son encyclique inaugurale *Ecclesiam suam* : « *L'Église doit entrer en dialogue avec le monde dans lequel elle vit. L'Église se fait parole ; l'Église se fait message ; l'Église se fait conversation* ¹⁰ » car, « *l'origine du dialogue est transcendante : elle se trouve dans l'intention même de Dieu* ¹¹ ». L'un des premiers gestes forts de son pontificat est son voyage en terre sainte en janvier 1964 et l'échange d'un baiser de paix avec le Patriarche orthodoxe Athénagoras.

Les grands théologiens : la France et l'Allemagne au premier rang

Dans le discours d'ouverture, *Gaudet mater ecclesia*, le pape Jean XXIII indiquait l'esprit dans lequel auraient à travailler les experts : « *Autre est le dépôt lui-même de la foi, c'est-à-dire les vérités contenues dans notre sainte doctrine, et autre est la forme sous laquelle ces vérités sont énoncées* ». Le témoignage et l'enseignement ne vont pas sans un sérieux travail d'herméneutique, à savoir d'élaboration de tous les « *c'est-à-dire* » nécessaires à une bonne compréhension publique ; d'où la conjugaison des travaux d'exégèse, d'histoire ou de patristique avec une théologie plus inductive, attentive à la culture et aux « *signes des temps* » qui visait un meilleur enracinement des fidèles dans la grande Tradition ecclésiale.

Le Concile marque le passage, déjà opéré par les théologiens, entre une théologie d'école et une théologie intégrant la pratique de l'Eglise, c'est-à-dire la vie chrétienne réelle dans ses multiples expressions. Cette théologie cherche son enracinement dans l'initiation chrétienne des premiers siècles fondée sur un rapport direct et vivant avec les Ecritures.

En France et en Allemagne, les courants de « *la nouvelle théologie* » avaient permis un retour décisif aux sources du Christianisme par l'exégèse scientifique et par la Patristique¹². Nourrie par les recherches de l'Ecole biblique de Jérusalem, encouragée par l'encyclique de Pie XII *Divino spiritu afflante*, la grande intuition des théologiens à l'aube du Concile est que l'Ecriture sainte est « *l'âme de toute théologie* ». Une herméneutique nouvelle de la Tradition devenait possible. Parmi les experts théologiens ou *periti* du concile, à côté de Joseph Ratzinger, lui aussi attaché à un *aggiornamento* fondé sur les sources scripturaires et patristiques, trois grandes figures se dessinent : les français Henri de Lubac et Yves-Marie Congar, l'allemand Karl Rahner. Avec ces trois figures, trois thèmes théologiques sont développés : la sacramentalité de l'Eglise, sa catholicité et l'offre universelle du salut dans l'auto communication de Dieu à tous les hommes.

⁹ En 1947, la Conférence de Seeligsberg avait réuni en Suisse 70 responsables catholiques, protestants, orthodoxes et juifs pour éradiquer l'antijudaïsme de la catéchèse chrétienne. Jules Isaac avait fourni dix points qui furent la base de cet important travail.

¹⁰ Encyclique *Ecclesiam suam*, 1964 n°67

¹¹ *Ibid.* n°72

¹² Les Pères Danielou et De Lubac fondent la collection « *sources chrétiennes* » en 1942 pour la diffusion des éditions critiques des Pères de l'Eglise et des textes anciens.

Henri de Lubac jésuite français, offre l'exemple du théologien chercheur engagé dans le monde : spécialiste d'Origène – il est cofondateur de la collection « sources chrétiennes » –, il s'engagea contre l'antisémitisme et dans le soutien à la résistance, par la fondation et l'accompagnement de la revue « Témoignage Chrétien ». Dans l'effervescence des sciences bibliques, il sut promouvoir une exégèse spirituelle ouvrant sur la méditation du mystère du Christ plénitude de la Révélation que l'on retrouve dans la Constitution *Dei Verbum*. Sa théologie du désir naturel de Dieu s'inscrivait dans la grande tradition patristique et permettait de recueillir dans les autres traditions religieuses, comme le bouddhisme, la trace de cette invitation divine à Le chercher, tout en en repérant les limites. Mais c'est la « dimension sociale du dogme », sous-titre de son grand livre « catholicisme » qui a ouvert la voie d'une ecclésiologie de communion dans l'Eglise et préparé la grande méditation conciliaire sur le mystère de l'Eglise et sa constitution hiérarchique, *Lumen gentium*.

Yves-Marie Congar, dominicain, est le théologien du renouveau de l'ecclésiologie et de l'œcuménisme. Il a déployé le sens de la catholicité en distinguant entre la source, Dieu, l'horizon, embrasser l'univers entier, et la réalisation historique dans l'Eglise. Cette compréhension large de la catholicité a contribué à éclairer la diversité et l'unité à l'intérieur de l'Eglise catholique en mettant en valeur les Eglises locales. La catholicité comme horizon historique et eschatologique de *l'Eglise* une découvre aussi la nécessité permanente de réforme interne et de dialogue œcuménique.

Karl Rahner, jésuite allemand, est le théologien de l'universalité du salut. Impressionné par « l'atmosphère d'ouverture » de l'encyclique de Pie XII *Mystici corporis*, il a cherché dans la philosophie contemporaine et dans la tradition thomiste les clés pour comprendre l'histoire de l'humanité en ses cultures et ses religions comme histoire tendue vers « celui-qui-apporte-absolument-le salut ». Il y voit le signe de « l'auto communication de Dieu » à tout homme dans le Christ-Logos qui récapitule en lui toutes choses. Autrement dit, le salut est « coextensif à l'histoire humaine » tout entière orientée vers le Christ par l'histoire biblique de l'Alliance, tout entière déjà ouverte à ce salut *en vertu des mérites du Christ* par l'Esprit Saint. La formule « la transcendantalité¹³ naturelle élevée par grâce », correspond à une théologie de la Création qui considère l'homme à partir de sa vocation divine et de ce qu'elle rend possible en lui. L'influence de cette théologie est perceptible dans la constitution sur *l'Eglise dans le monde de ce temps*. C'est aussi à lui que revient l'expression d'*Eglise sacrement du salut*.

Nous manquons ici d'espace pour citer les autres personnalités. Il faut tout de même nommer spécialement le Cardinal Bêa, promoteur des relations œcuméniques dès avant le Concile et qui fut chargé par Jean XXIII d'y inviter les observateurs non catholiques. Il fut le premier président du Conseil Pontifical pour l'unité des chrétiens. Ami de Jules Isaac, c'est à lui qu'a été confiée la rédaction du texte sur les relations avec les juifs dans la Déclaration *Nostra aetate*. Mentionnons aussi le dominicain Edouard Schillebeeckx cofondateur de la revue « Concilium » avec Rahner et ses travaux sur « l'économie sacramentelle du salut ». Le nom du Cardinal Döpfner reste attaché au rétablissement du Diaconat comme ordre permanent. Le Cardinal König, archevêque de Vienne, fut l'un des principaux artisans de l'ouverture du concile en direction de l'œcuménisme avec les orthodoxes et des relations avec les pays de l'Est. Il contribua aussi à la décentralisation de l'Eglise et au développement de la collégialité des évêques. Enfin, soulignons la présence active de Karol Wojtyła, jeune archevêque de Cracovie qui travailla au schéma XIII qui allait donner les deux constitutions sur l'Eglise, *Lumen gentium* et *Gaudium et spes* et une précieuse contribution au décret sur la liberté religieuse du fait de son expérience de chrétien en pays communiste.

¹³ Ce terme décrit ce qui, en l'homme permet de s'émanciper des strictes nécessités de l'existence : la mémoire, l'anticipation, l'ouverture à l'invisible et à l'intériorité. Les « conditions transcendantales » sont donc les conditions de possibilité de connaissance de Dieu ; conditions naturelles, conférées par Dieu créateur à l'homme, mais qui ont besoin de la grâce divine, donc du salut.

- *Les travaux du Concile*

Comme la Bulle d'indiction l'y encourage, le Concile est en relation de communion à la fois avec la *tradition* qui a porté l'évangile au travers des siècles – tradition qu'il reçoit activement – et avec le *monde* à qui l'Eglise doit transmettre l'évangile. Deux orientations majeures se dégagent dans la démarche d'ensemble :

L'approfondissement des Saintes Ecritures : L'attention des Pères conciliaires au monde de ce temps n'est pas une concession à l'esprit du monde. Elle ressortit de la conviction que Dieu ayant la préséance en toute chose, il précède l'Eglise dans ce colloque permanent par lequel il commence d'inviter l'humanité à le chercher et à le trouver. C'est donc dans la Révélation même que le Concile puise les raisons de la mission et du dialogue avec le monde puisque « *dans cette Révélation, le Dieu invisible s'adresse aux hommes en son immense amour ainsi qu'à des amis. Il s'entretient avec eux pour les inviter et les admettre à partager sa propre vie* » (*Dei Verbum* 2).

Le discernement des signes des temps : Cette expression utilisée par le Père Congar et reprise plusieurs fois par Paul VI indique une manière plus *inductive* d'aborder les choses, plus attentive au réel, à la dimension historique. On la trouve au n°4 de *Gaudium et spes* : « *Pour mener à bien cette tâche, l'Église a le devoir, à tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Évangile, de telle sorte qu'elle puisse répondre, d'une manière adaptée à chaque génération, aux questions éternelles des hommes sur le sens de la vie présente et future et sur leurs relations réciproques. Il importe donc de connaître et de comprendre ce monde dans lequel nous vivons, ses attentes, ses aspirations, son caractère souvent dramatique* ».

Comment se sont élaborés les textes ? Les schémas généraux préparés par les congrégations romaines sont envoyés aux évêques qui les étudient puis renvoient leurs remarques et leurs questions. Lors des sessions – il y en eut quatre – les membres des commissions préparatoires, les 168 congrégations, ont à rédiger des textes plus précis qui sont soumis à la lecture, aux amendements, parfois à une nouvelle rédaction, puis à l'approbation générale. Un texte est promulgué lorsqu'ayant reçu l'approbation – *placet* – de la majorité requise, il est finalement signé par le pape. Outre ces procédures précises, le Concile a été un immense laboratoire d'échanges et de confrontations fraternelles. Les Pères ont conscience de ressaisir ensemble ce que la tradition chrétienne peut offrir pour éclairer les hommes de ce temps dans la multiplicité des situations. Le concile se sait responsable de l'évangile. Sa mission est d'ordre théologique. Dans l'extraordinaire diversité – il y eut de rudes débats ! – l'accord ultime de l'Assemblée conciliaire sur les textes soumis aux votes définitifs tient de l'action de l'Esprit Saint ! Les séances plénières, comme les groupes de travail, commencent toujours par la liturgie d'intronisation de l'Évangile pour signifier que « *l'assemblée est présidée par le Christ en personne*¹⁴ ».

Les « Actes » du Concile

Quatre constitutions : les textes les plus importants

- Sur l'Eglise : *Lumen gentium*
- Sur la Révélation : *Dei Verbum*
- Sur la liturgie : *Sacrosanctum concilium*
- Sur l'Eglise dans le monde de ce temps : *Gaudium et spes*

¹⁴ B.Sesboüé, *La réception du Concile Vatican II, 1. Accéder à la source*, Cerf, 2009 p. 35. 928 p.

Neuf Décrets : pour l'application des orientations dans des domaines précis

- Sur la charge pastorale des évêques dans l'Eglise
- Sur le ministère et la vie des prêtres
- Sur la formation des prêtres
- Sur la rénovation et l'adaptation de la vie religieuse
- Sur l'apostolat des laïcs
- Sur l'activité missionnaire de l'Eglise
- Sur l'œcuménisme
- Sur les Eglises orientales catholiques
- Sur les moyens de communication sociale

Trois déclarations dont les destinataires ne sont pas les seuls chrétiens:

- Sur la liberté religieuse : *Dignitatis humanae*
- Sur les relations de l'Eglise avec les religions non chrétiennes : *Nostra aetate*
- Sur l'éducation chrétienne : *Gravissimum educationis*

- Les avancées pastorales et théologiques

En suivant l'ordre des Constitutions et en déployant quelques axes, il est possible montrer les avancées majeures d'un concile à la fois dogmatique – même s'il n'a pas proposé de nouvelles définitions – et pastoral :

EN ENTRANT PAR LA PORTE DE LA MISSION, on saisit à la fois la nécessité vitale de toujours partir des Ecritures, en particulier de l'évangile, et partant, l'urgence de la mission dans la difficulté de transmission au sein d'un monde sécularisé. On se trouve alors au cœur de la problématique de la proposition de la foi dans une relation au monde qui soit de dialogue sincère et d'annonce sans complexe.

EN ENTRANT DANS LE CORPUS CONCILIAIRE PAR LA PORTE DE L'EGLISE comme mystère de communion, on perçoit l'ampleur des réformes institutionnelles, le renouveau dans une refondation des tâches confiées aux acteurs ministres et laïcs selon les trois fonctions sacerdotales : célébrer, annoncer, servir.

PAR LA PORTE DE LA MISSION

L'avancée majeure de ce Concile est sans aucun doute liée à ce moment de l'histoire du Christianisme où la sécularisation marque dans nos pays la sortie définitive de la chrétienté. De ce fait, et de manière providentielle, l'Eglise prend acte du monde tel qu'il est et décentre son regard pour le poser sur les « autres » avec respect. Elle ne s'enferme pas dans le cercle des seuls fidèles car elle sait **que le message qu'elle détient a une portée plus large que le service des baptisés**. Elle le fait dans un esprit de fraternité, proclamant que « *les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout, et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur* » L'Eglise dans le monde de ce temps, *Gaudium et spes* 1.

- *L'Eglise catholique en dialogue de salut*

Dans cette perception universelle de sa mission, l'Eglise porte un regard positif sur les cultures. Dans le même esprit, et à cause du Christ qui embrasse toute l'humanité dans l'œuvre de la Rédemption, ce qui est « vrai et saint » dans les religions non chrétiennes peut être considéré comme « *un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes* ». Considérant les croyants eux-mêmes, la Déclaration *Nostra aetate* les situe dans l'horizon de la Création et de l'eschatologie

puisque « tous les peuples ont une seule origine, Dieu » et « une seule fin dernière, Dieu dont la providence, les témoignages de bonté et les desseins de salut s'étendent à tous ». A propos des hommes de bonne volonté qui ne connaissent pas le Christ, les pères conciliaires précisent que « puisque la vocation humaine est unique, à savoir divine, nous devons tenir que l'Esprit Saint donne à tous, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associé au mystère pascal » *Gaudium et spes* (22,5).

- *Dignitatis humanae*

Le Concile déclare que la personne humaine a droit à la liberté religieuse. Il s'appuie sur la loi naturelle, universelle, fondements des droits de chaque personne, quelle que soit sa situation particulière. De cette loi naturelle découlent des droits sacrés, inaliénables, droits qui « obligent » les États, quelles que soient les cultures : « C'est pour tout pouvoir civil un devoir essentiel que de protéger et promouvoir les droits inviolables de l'homme ».

Cette Déclaration est un engagement public de l'Église qui ne défend pas ses seuls fidèles en situation de poursuites et de persécutions. Elle s'inscrit dans le vaste mouvement de défense des Droits de l'homme, mais elle le fait à sa manière, à partir de la Révélation. Ce « droit inaliénable » est lié à la question de la vérité qui est ultimement en Dieu et fondé sur le devoir de la chercher : « Tous les hommes doués de raison et de volonté libre et, par suite, pourvus d'une responsabilité personnelle, sont pressés par leur nature même et tenus par obligation morale à chercher la vérité ». La personne ne peut être contrainte puisque sa conscience est « le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu » (Gs 16), ce qui le rend libre ; mais la quête humaine de la vérité est dans « l'échange et le dialogue par lesquels les uns exposent aux autres la vérité qu'ils ont trouvée ou pensent avoir trouvée, afin de s'aider mutuellement dans la quête de la vérité » (Dh 3).

- *L'éducation, la formation des intelligences :*

La Déclaration sur l'éducation religieuse embrasse tous les âges. Elle rappelle aux gouvernants « de faire en sorte que jamais la jeunesse ne soit privée de ce droit sacré » qui lui permet d'acquérir graduellement « la conquête de la vraie liberté » par une éducation de toute la personne. L'éducation chrétienne est requise pour tous, en particulier les jeunes, afin qu'ils soient « introduits pas à pas dans la connaissance du mystère du salut, deviennent chaque jour plus conscients de ce don de la foi ». Au niveau universitaire, il y a une grande confiance faite à l'enseignement scientifique, à la recherche. « De la sorte se réalisera comme une présence publique, durable et universelle de la pensée chrétienne dans tout l'effort intellectuel vers la plus haute culture » (n°10). A noter une phrase qui fut reprise par les deux papes Jean Paul II et Benoît XVI : « On saisira plus profondément comment la foi et la raison s'unissent pour atteindre l'unique vérité ».

PAR LA PORTE DE L'ÉGLISE :

Ici, l'avancée majeure tient à la conscience générale de la responsabilité chrétienne dans la joie d'être appelé et envoyé. Et cela a été perceptible à tous les niveaux : des clercs heureux et des laïcs plein de zèle, même s'il a fallu ajuster les fonctions des uns et des autres « pour que le Corps tout entier, coordonné et bien uni grâce à toutes les articulations qui le desservent, selon une activité répartie à la mesure de chacun, réalise sa propre croissance pour se construire lui-même dans l'amour » (Eph 4, 16).

- Une Église qui écoute la Parole de Dieu : *Dei Verbum*

Cette « perle de Vatican II » expose le motif principal du concile d'écouter et de proclamer l'Évangile. Le préambule commence par une citation de la première épître de saint Jean : « Nous vous annonçons la vie éternelle qui était auprès de Père et qui nous est apparue : ce que nous avons

*vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous soyez en communion avec nous et que notre communion soit avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ » (I Jn 1, 2-3). La transmission de l'évangile est témoignage et ainsi, comme l'écrit le Cardinal Kasper à propos de *Dei Verbum*, « l'Écriture est, pour ainsi dire, le miroir où l'Église reconnaît l'indépassable loi de ses origines. L'obéissance de l'Église à l'Écriture est donc la forme concrète de son obéissance à l'évangile. C'est l'Écriture qui manifeste à l'intérieur de l'histoire que l'évangile est au-dessus de l'Église, que celle-ci n'est jamais sa propre norme, mais que la Parole de Dieu lui est d'abord donnée ».¹⁵*

La grande avancée du Concile a été de permettre à tous les fidèles l'accès à toutes les Écritures. Cela s'est concrétisé dans la place centrale donnée aux Écritures dans toute liturgie et principalement à la « table de la Parole » de l'eucharistie dominicale. Cela s'est aussi concrétisé dans la catéchèse devenue davantage biblique et aussi dans la fréquentation plus fréquente en lecture personnelle ou en groupes bibliques.

- L'Église comme mystère et comme communion : *Lumen gentium*

A l'écoute de la Parole de Dieu dont le sommet est l'Incarnation, l'Église approfondit son propre mystère pour être plus fidèle encore au Christ *lumière des peuples* qui lui a confié l'évangile.

Le sacerdoce commun des baptisés : l'Église se comprend comme sacrement, c'est-à-dire comme mystère inscrit dans le don même de Dieu dans le Christ pour le salut du monde. C'est donc le lien personnel au Christ par le baptême et dans la foi qui fonde l'appartenance au peuple des fidèles, dans une égalité de dignité. L'Église catholique n'oublie pas les autres chrétiens, car c'est bien l'évangile du Christ qui doit être annoncé partout et par tous. L'œcuménisme apparaît donc comme un devoir conforme au vœu du Christ, ce qui a été largement confirmé par le Magistère post conciliaire. Le sacerdoce commun des baptisés exprime cette communion dans l'Église universelle mais cette communion requiert une hiérarchie, c'est-à-dire des ministères sacrés donnés par Dieu pour que la grâce sanctifiante irrigue tout le corps et afin que personne ne s'autoproclame évangéliste. La question des ministères n'est donc pas extérieure à la vision de l'Église comme communion.

Le collège des évêques : L'épiscopat retrouve son fondement sacramentel et collégial. Le Synode des évêques institué en 1965 réunira régulièrement les évêques du monde entier (par délégations) autour du pape pour continuer la réflexion conciliaire : sur l'Église, sur la place des fidèles laïcs, sur la famille, sur la réconciliation et la pénitence, sur la Parole de Dieu et prochainement, sur la Nouvelle évangélisation. À côté du Synode des évêques, des conférences épiscopales locales (comme la Conférence des évêques de France) sont créées. Le collège des évêques rend visible la catholicité de l'Église qui existe à partir des Églises locales en communion les unes avec les autres et unies au souverain Pontife qui exerce le ministère de communion.

Le peuple de Dieu : Dans le prolongement de l'encyclique de Pie XII *Mystici corporis* et en élargissant encore le cercle, l'Église regarde vers le Peuple de Dieu qui lui est ordonné : *tous ceux qui portent le beau nom de chrétiens*, les croyants au Dieu unique, tout particulièrement les juifs, et finalement *tous les hommes* qui sont appelés au salut. Vatican II confirme la conscience chrétienne de l'unité de la famille humaine : *par là même est sapée toute discrimination entre homme et homme, entre peuple et peuple (NA5)*.

La participation des fidèles laïcs à la vie de l'Église : À tous les niveaux, équipes liturgiques, catéchèse, préparations aux sacrements, équipes d'animation pastorale, services diocésains, enseignement théologique, animation de mouvements apostoliques etc. les fidèles laïcs sont

¹⁵ Walter Kasper, *Dogme et évangile*, Paris Casterman 1967 p. 106.

associés à la vie de l'Eglise. Ils sont encouragés à poursuivre des formations en théologie ou en Droit Canon. Cette participation, fondée en droit dans les sacrements du Baptême et de la confirmation, atteste que l'Eglise est bien un corps vivant : « *Les laïcs, quels qu'ils soient, sont appelés à coopérer comme des membres vivants au progrès de l'Eglise et à sa sanctification permanente. Le sacerdoce commun doit se déployer dans toutes les dimensions de la vie des chrétiens laïcs* ». « *Certains peuvent encore, de diverses manières, être appelés à coopérer plus immédiatement avec l'apostolat hiérarchique, à la façon de ces hommes et ces femmes qui étaient des auxiliaires de l'apôtre Paul dans l'évangile* » (LG 33).

- Une Eglise qui célèbre : Constitution *Sacrosanctum concilium*

L'avancée la plus spectaculaire du concile, la plus rapide aussi, fut celle de la réforme liturgique, notamment la traduction du canon de la messe en langue vernaculaire, la présidence face au peuple, la possibilité de la concélébration. Quatre « anaphores » (prières eucharistiques), dont le canon romain adapté à la nouvelle liturgie, furent publiées dès 1969. La liturgie de la Parole fut mise en valeur avec un cycle de trois ans permettant à l'année liturgique de couvrir une grande partie des livres bibliques et la quasi-totalité des évangiles car il s'agissait de « *promouvoir ce goût savoureux et vivant de la Sainte Ecriture dont témoigne la vénérable tradition des rites aussi bien orientaux qu'occidentaux* » (SC 24). La réforme liturgique a permis aux simples fidèles de passer de la posture d'auditeurs à une réelle participation, non seulement par les réponses et les acclamations, mais de cœur : avec Vatican II, c'est toute l'Eglise qui prie et célèbre et devient ce qu'elle est en le recevant de Celui qui la rassemble.

- Une Eglise envoyée pour « rendre au monde une espérance » : *Gaudium et spes*

La Constitution *l'Eglise dans le monde de ce temps* aborde tous les domaines dans lesquels les chrétiens sont appelés à se comporter comme le Seigneur lui-même. La « diaconie » de l'Eglise, sa posture de servante, est une dimension essentielle de son *aggornamento*, sans doute celle qui a été la mieux perçue dans le monde. Comprendre l'homme à partir du Christ, fut l'occasion de préciser la vocation intégrale de l'homme depuis le sein maternel jusqu'en ses chemins de vie sociale, familiale et politique :

« *Que pense l'Eglise de l'homme ? Quelles orientations semblent devoir être proposées pour l'édification de la société contemporaine ? Quelle signification dernière donner à l'activité de l'homme dans l'univers ? Ces questions réclament une réponse. La réciprocité des services que sont appelés à se rendre le peuple de Dieu et le genre humain, dans lequel ce peuple est inséré, apparaîtra alors avec netteté : ainsi se manifestera le caractère religieux et, par le fait même, souverainement humain de la mission de l'Eglise* » Gs n°11.

La Doctrine sociale est rappelée dans l'exigence d'équité, de justice et de paix. Mais le Concile n'oublie pas d'annoncer l'horizon de toute activité humaine : « *Nous ignorons le temps de l'achèvement de la terre et de l'humanité, nous ne connaissons pas le mode de transformation du cosmos. Mais nous l'avons appris, Dieu nous prépare une nouvelle demeure et une nouvelle terre où règnera la justice et dont la béatitude comblera et dépassera tous les désirs de paix qui montent au cœur de l'homme* ». Aucun irénisme dans ce texte majeur qui est sans aucun doute un texte prophétique : « *Certes, nous savons bien qu'il ne sert à rien à l'homme de gagner l'univers s'il vient à se perdre lui-même, mais l'attente de la terre nouvelle, loin d'affaiblir en nous le souci de cultiver cette terre, doit plutôt le réveiller : le corps de la nouvelle famille humaine y grandit, qui offre déjà quelque ébauche du siècle à venir* » Gs n°39.

La finale de *Gaudium et spes* éclaire la raison pour laquelle ce Concile hors normes n'a pas hésité à entrer en dialogue de salut avec un monde en proie aux divisions et à la sécularisation :

En vertu de la mission qui est la sienne, d'éclairer l'univers entier par le message évangélique et de réunir en un seul Esprit tous les hommes, à quelque nation, race ou culture qu'ils appartiennent,

l'Eglise apparaît comme le signe de cette fraternité qui rend possible un dialogue et qui le renforce (...) Car la volonté du Père est qu'en tout homme nous reconnaissons le Christ notre frère et que nous aimions chacun pour de bon, en action et en parole, rendant ainsi témoignage à la vérité. Elle est aussi que nous partageons avec les autres le mystère d'amour du Père céleste. C'est de cette manière que les hommes répandus sur toute la terre seront provoqués à une ferme espérance, don de l'Esprit, afin d'être finalement admis dans la paix et le bonheur suprêmes, dans la patrie qui resplendit de la gloire du Seigneur » Gs n°93.

5. COMMENT CONTINUER DE S'APPROPRIER L'ENSEIGNEMENT DU CONCILE ?

Lorsqu'on interroge un public large sur les avancées du Concile, les premières réponses qui viennent spontanément sont : la messe en français, la lecture de la Bible, le dialogue avec d'autres croyants et une Eglise plus simple. Les plus impliqués ajouteront l'œcuménisme, la collaboration des laïcs aux tâches ecclésiales, peut-être la collégialité des évêques, et qui sait, la réforme du Droit Canon en 1983 ! Tous reconnaissent en tous cas des fruits du Concile *ad intra* dans la participation de tous les fidèles à la vie de l'Eglise et *ad extra* dans les relations entre l'Eglise et le monde, donc la mission des chrétiens au sein de la société.

Lire les textes en Eglise et partager les fruits de renouveau

Il reste sans doute beaucoup à faire pour que tous les fidèles aient accès à l'enseignement du Concile. L'année de la foi proclamée par Benoît XVI à l'occasion de ce cinquantième anniversaire, qui est aussi le vingtième anniversaire du Catéchisme de l'Eglise Catholique sera l'occasion de lire et recevoir le Concile « *guidés par une juste herméneutique* » pour « *qu'il soit toujours davantage une force de renouveau, toujours nécessaire, de l'Eglise* » (Motu proprio *Porta fidei*, 11 octobre 2011). La lecture n'étant pas toujours aisée lorsqu'on est seul, il serait profitable de susciter des groupes de lecture, groupes qui pourraient alors mesurer le chemin déjà parcouru et publier les fruits que le Concile a fait naître concrètement dans les paroisses, les familles, les écoles, les mouvements, les rencontres œcuméniques, les amitiés avec d'autres croyants...

Cultiver la familiarité avec les Ecritures

Le Synode sur la Parole de Dieu a montré combien l'Eglise bénéficie aujourd'hui de la lecture, de la méditation et du partage de la Parole de Dieu dans les Ecritures. C'est là sans doute que le Concile continue le plus efficacement de porter des fruits dans tous les domaines de la vie ecclésiale, la louange, l'intelligence de la foi, le service des frères, l'intimité avec Dieu, selon les trois pôles prescrits par le Concile : *la lecture des Ecritures, le discernement des signes messianiques, l'accès à l'intériorité et au « colloque entre Dieu et l'homme »*.¹⁶

Ne pas avoir peur d'être missionnaire

Plus encore qu'en 1960, il y a une ignorance de la foi chrétienne, une indifférence au fait religieux. Pourtant, cette ignorance et cette indifférence ne sont pas une absence de Dieu ! Combien nombreux sont les adultes et les jeunes qui cherchent *Celui qui leur apportera le salut*, et attendent des témoins prêts à entrer en conversation avec eux à ce sujet. Oser une parole, c'est souvent permettre un commencement et, avec le Christ donner la vie. Il y a besoin d'ânés dans la foi qui offrent d'accompagner la foi naissante ou renaissante de nombreuses personnes. La « nouvelle évangélisation » traduit finalement le souhait que le Concile soit pour nous une exhortation à faire accéder nos contemporains à la source de la vie, comme l'avait proposé le pape Jean XXIII, en puisant nos énergies dans l'Evangile que l'Esprit Saint ne cesse de faire retentir dans l'Eglise.

¹⁶ Christoph Théobald, *La réception du Concile Vatican II*, Tome I, l'accès à la source, Cerf 2009 p. 886.